

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No. : R-3998-2017
(R-3970-2016)

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, Montréal, province de Québec, H2K 2X3

Demanderesse

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI), organisme à but non lucratif dûment constitué, ayant sa principale place d'affaires au 4141 YONGE ST., 4^e étage, Toronto, province de l'Ontario, M2P 2A6

et

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA), société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 484 Route 277, Saint-Léon-de-Standon, province de Québec, G0R 4L0 et **STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)**, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1535, rue Sherbrooke Ouest, rez-de-chaussée, local Kwavnick, Montréal, province de Québec, H3G 1L7

Intervenantes

LISTE DES AUTORITÉS AU SOUTIEN DE LA DEMANDE DE SURSIS D'EXÉCUTION

1. *Loi sur la Régie de l'énergie*, R-6.01, art. 5, 34, 37.
2. *Code de procédure civile du Québec*, L.R.Q., chapitre C-25.01, art. 511.
3. *Société en commandite Gaz Métro*, Décision **D-99-117R**, dossier R-3428-99, 19 juillet 1999.
4. *Société en commandite Gaz Métro*, Décision **D-2012-141**, dossier R-3815-2012, 25 octobre 2012.
5. *Domtar Inc.*, Décision **D-2012-162**, dossier R-3820-2012, 30 novembre 2012.
6. *Hydro-Québec*, Décision **D-2007-23**, dossier R-3613-2006, 15 mars 2007.
7. M.-A. LANDRY, « Injonction interlocutoire », dans P.-C. LAFOND, éd., *Procédure civile II*, 2^e édition, JurisClasseur Québec – Collection Droit civil, Montréal, LexiNexis Canada, 2015.

8. *Kelron Montreal inc. c. Comitini*, 2012 QCCS 4710, j. S. Sanfaçon.
9. *Rogers Media inc. c. Marchesseault*, 2006 QCCS 5314, par. 40, j. St-Pierre.
10. *Entreprise P.S. Roy inc. c. Magog (Ville de)*, 2011 QCCS 5203, j. Tardif.
11. *Société en commandite Gaz Métro*, Décision **D-2006-133**, dossier R-3906-2006, 7 septembre 2006.
12. *Brassard et al. c. La société zoologique de Québec inc.*, 1995 QCCA 4710, jj. LeBel, Gendreau et Tourigny.
13. *Gazifière Inc.*, Décision **D-2013-099**, dossier R-3839-2013, 11 juillet 2013.
14. *Manitoba (P.G.) c. Metropolitan Stores Ltd.*, [1987] 1 R.C.S. 110.

MONTRÉAL, le 16 février 2017

(s) Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.

NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA

S.E.N.C.R.L., S.R.L.

Procureurs de **Hydro-Québec**

Me Éric Dunberry

Me Marie-Christine Hivon

Bureau 2500

1, Place Ville-Marie

Montréal (Québec) H3B 1R1

Tél. ED: (514) 847-4492

Tél. MCH : (514) 847-4805

Télec. : (514) 286-5474

eric.dunberry@nortonrosefulbright.com

marie-christine.hivon@nortonrosefulbright.com